

TROISIÈME COUPLET.

Étant servante
Chez un riche seigneur,
Elle fit son bonheur;
Quoique servante,
Elle fit son bonheur
Par son humeur.

QUATRIÈME COUPLET.

Toujours facile
Aux discours d'un amant,
Ce seigneur la voyant
Toujours facile,
Prodiguait les présents
De temps en temps.

CINQUIÈME COUPLET.

De bonnes rentes
Il lui fit un contrat;
Il lui fit un contrat
De bonnes rentes:
Elle est dans la maison
Sur le bon ton.

SIXIÈME COUPLET.

De paysanne,
Elle est dame à présent,
Elle est dame à présent,
Mais grosse dame;
Porte des falbalas
Du haut en bas.

SEPTIÈME COUPLET.

En équipage
Elle roule grand train,
Elle roule grand train,
En équipage;
Elle préfère Paris
A son pays.

HUITIÈME COUPLET.

Elle est allée
Se faire voir en cour
Se faire voir en cour
Elle est allée;
On dit qu'elle a, ma foi,
Plus même au roi!

NEUVIÈME COUPLET.

Filles gentilles,
Ne désespérez pas.
Quand on a des appas,
Filles gentilles,
On trouve tôt ou tard
Pareil hasard.

BOURBONNE-LES-BAINS, ville de France (Haute-Marne), ch.-l. de canton, arrond. et à 39 kilom. N.-E. de Langres, au sommet et sur la pente d'une colline baignée par l'Apance; pop. aggl. 3,828 hab. — pop. tot. 4,080 hab. Tuileries, plâtreries, coutelleries. Eaux thermales, chlorurées sodiques et bromo-iodurées, connues dès l'époque romaine. Elles émergent par trois sources, de la partie moyenne du hias en traversant la grès bigarré et affleurant le muschelkalk. Leur température varie de 49° à 53°. On les emploie en boisson, en bains, douches, vapeurs et fomentations. Cette ville possède un hôpital militaire fondé par Louis XV en 1732; six à sept cents militaires y sont traités annuellement aux frais de l'Etat. Eglise du XII^e siècle, ruines d'un château et d'un prieuré; inscriptions et antiquités romaines. Les eaux de Bourbonne, prises à l'intérieur, sont résolutes, dépuratives, éliminatrices; elles impriment à l'économie une grande absorption intestinale, une désassimilation plus grande encore, et par contre-coup le dégorgement des organes. Toniques, elles produisent un état de santé général et de carnation meilleur; résultat prévu, car chacun sait, par l'hygiène comparée, que les animaux nourris avec du fourrage auquel on a ajouté une certaine quantité de sel marin sont mieux portants, et ont le poil plus luisant et mieux fourni que ceux qui en sont privés. Les eaux de Bourbonne sont indiquées à l'intérieur dans toutes les affections où les bains et les douches forment la base du traitement principal; mais, dans les maladies diathésiques, quand la constitution a un besoin pressant d'être transformée, tonifiée à l'excès, l'eau minérale à l'intérieur est héroïque et doit former la base de la médication thermique. Frappé des difficultés que plusieurs médecins ont soulevées dans l'administration à l'intérieur de l'eau de Bourbonne, M. le docteur Auguste Causard a cherché et trouvé, croyons-nous, un moyen qui mettra, sinon tout le monde d'accord, — les médecins ne sont jamais d'accord, — qui mettra du moins les malades à même de boire l'eau de Bourbonne avec plaisir et surtout avec fruit. Les médecins n'usent pas assez de cette mine de santé qui a nom *Bourbonne*. L'exploitation de ses eaux thermo-minérales, par exemple, est à peu près nulle, et pourtant tout le monde convient de leur efficacité à l'intérieur. Si on a de la répugnance à l'ordonner ou à la prendre froide, mais naturelle, ou réchauffée au bain-marie, qui empêchera dorénavant de la prendre chargée d'acide carbonique? Tel est le procédé imaginé par M. Causard, procédé au moyen duquel la vente de l'eau de Bourbonne, qui est insignifiante aujourd'hui, peut devenir, nous ne dirons pas une branche sérieuse d'industrie, — l'industrie n'a rien à faire ici, — mais un excellent moyen d'entretenir des relations d'établissement à malades, de faire connaître davantage les eaux de Bourbonne, et de leur donner un peu de cette importance qu'on ne fait point assez ressortir, et qui cependant

leur revient de droit. Il est plus que probable que les forages artésiens qui sont entrepris à Bourbonne conduiront à la découverte de nouvelles sources; car il est certain que toutes les sources partent d'une nappe commune, dont plusieurs filets vont se perdre dans les couches profondes du sol, avec une température d'autant plus élevée que l'eau se rapproche davantage de la source mère. Il est bon de remarquer que, si les eaux minérales et thermales de Bourbonne proviennent de la même nappe souterraine, elles doivent traverser, avant d'arriver à leur point d'émergence, des terrains d'une composition chimique différente, qui leur communiquent, par leurs parties solubles, une action distincte sur les préparations de tounesol. En effet la source de la Buvette est manifestement *acide*, et celle du Puisseard sensiblement *alcaline*.

La température des trois sources varie. On peut la déterminer ainsi: source de la Buvette, 53° centigrades; source de l'Hôpital civil, 49° centigrades; source de l'Hôpital militaire, 50° centigrades.

L'eau minérale de Bourbonne s'emploie à l'intérieur et à l'extérieur; à l'intérieur, elle se prescrit depuis un demi-verre jusqu'à huit verres, le matin, à jeun, et ordinairement de quart d'heure en quart d'heure; à l'usage externe, elle est administrée en bains, douches et fomentations.

Les eaux prises en boisson ont une action thérapeutique marquée, surtout dans les cas où il y a appauvrissement du sang; par exemple, dans les anémies consécutives aux maladies aiguës, où la diète a été rigoureusement et longtemps observée; dans celles qui accompagnent un développement trop rapide chez les jeunes gens; dans les anémies qui s'observent chez les chlorotiques, dans les dyspepsies coïncidant avec un embarras gastrique, les hypertrophies du foie et de la rate, les fièvres paludéennes, etc., etc.

L'usage extérieur est ordonné aux personnes atteintes de rhumatismes, et dont le tempérament n'est ni sanguin ni nerveux à l'excès, que leurs douleurs soient superficielles ou profondes, affectent la peau, les muscles, les nerfs ou leurs enveloppes, les ligaments ou le tissu osseux lui-même. Il est employé avec un très-grand succès par les personnes atteintes de roideurs et de contractures articulaires, de blessures, de plaies, de contusions, de fractures ou de luxations produites par les armes de guerre et les éclats d'obus. Dans tous ces cas, ce sont de grands bains d'eau ou de vapeur, des douches d'eau en arrosoir, ou des douches ascendantes, des douches de vapeur, qui devront être employées concurremment avec le massage sous l'eau ou dans la vapeur des parties insensibles, douloureuses, contractées, roides ou atrophiées. A l'hôpital militaire, M. le docteur Navarre ajoute encore l'électrisation au traitement qui vient d'être indiqué, au moyen des procédés et des appareils de M. le docteur Duchesne (de Boulogne). Ordinairement, c'est sous la forme de *bains de pieds électriques*. Dans certains cas exceptionnels, l'électrisation est appliquée aux douches. L'opérateur fait tenir un excitateur dans la main du sujet, pendant que l'autre est placé près de l'ajutage de la douche. Enfin les eaux de Bourbonne sont favorables dans certains engorgements, certaines granulations, excoriations, ulcérations, même du col de la matrice. Dans les maladies cutanées, elles ne doivent point être employées de préférence à d'autres, à moins qu'il ne soit parfaitement acquis que ces affections sont intimement liées à un tempérament lymphatique et scrofuleux.

Tous ces détails techniques, si sommaires et si incomplets qu'ils soient, nous paraissent suffisants pour donner une idée de l'efficacité des thermes de Bourbonne. Si l'on veut avoir une monographie complète de ces eaux, les plus puissantes, à coup sûr, de l'est de la France, on n'a qu'à consulter les ouvrages des savants les plus autorisés: MM. Atiasier, Mialhe, Figuier, Ballard, Cabrol, Tamisier, Walferdin, etc.

De tous les établissements de l'Etat, l'établissement civil de Bourbonne est celui qui laisse le plus à désirer comme aménagement; mais ce fâcheux état de choses va cesser; dans une récente visite qu'il a faite à Bourbonne, l'empereur, frappé du mauvais état et de l'insuffisance des locaux, a donné des ordres formels pour que le génie civil ait à lui soumettre des plans d'agrandissement et de restauration, dont l'exécution placera l'établissement civil au rang des premiers thermes de l'Europe. Actuellement, il contient soixante-neuf baignoires, deux grandes piscines pouvant contenir trente-six personnes chacune, et deux autres plus petites pouvant recevoir chacune vingt baigneurs.

Quant à l'hôpital militaire, fondé par Louis XV en 1732, c'est un magnifique établissement, où la médication hydro-minérale est assez complète pour être employée comme il convient dans les cas qui se présentent. Il renferme quarante-six baignoires. Il peut recevoir cent officiers et quatre cents soldats. Plus de cent cinquante officiers logés en ville viennent également y prendre les eaux. Il est placé sous la savante direction du médecin principal Cabrol, un des praticiens militaires les plus justement estimés.

La saison thermale dure ordinairement vingt et un jours; on se repose pendant un

temps plus ou moins long, et l'on fait une seconde saison de dix ou quinze jours. L'établissement thermal est ouvert du 15 mai au 15 octobre.

Les baigneurs trouvent peu de distractions à Bourbonne, qui n'est fréquentée que par les malades *sérieux*. Il y a pourtant quelques excursions agréables à faire dans les environs. La ville a aussi de fort belles promenades, qu'environnent des cités d'une population bien autrement importante. On y voit les ruines d'un prieuré et d'un château fort.

Bourbonne est une ville fort ancienne; de nombreuses antiquités romaines y ont été découvertes, entre autres une inscription qui a été l'objet de savants commentaires de la part des plus grands archéologues de notre époque.

Cette inscription remonte certainement aux temps les plus reculés de l'époque gallo-romaine. C'est un *ex-voto* offert à Apollon Borron par un Romain, pour la santé de sa fille Cocilla. Les recherches des savants sur la nature de l'inscription ont donné un résultat unanime; mais il n'en a point été de même de leurs diverses opinions sur le sens des abréviations qu'on y remarque. Pourtant, aujourd'hui, la majorité s'est ralliée à l'opinion de M. Berger de Xivrey, qui a traité très-consciencieusement cette question dans un livre intitulé: *Lettre à M. Hase, sur une inscription romaine trouvée à Bourbonne-les-Bains*. Cet ouvrage a obtenu le suffrage académique.

BOURBONNIEN, IENNE. V. BOURBONNIEN.

BOURBONNISTE s. m. (bour-bo-ni-ste — rad. *Bourbon*). Partisan des Bourbons: *Je suis républicain par nature, monarchiste par raison, et Bourbonniste par honneur*. (Chateaub.)

BOURBOTTE s. f. (bour-bo-te — rad. *bourbe*). Ichtyol. Syn. de BARBOTTE.

BOURBOTTE (Pierre), conventionnel, né près d'Avalon en 1763, mort en 1795. Elu en 1792 par le département de l'Yonne, il vota la mort du roi sans appel ni sursis, demanda la mise en jugement de la reine, s'opposa à l'enquête sur les massacres de septembre; fut envoyé dans la Vendée; donna, à la prise de Saumur, des preuves d'une intrépidité héroïque, et remplit encore une mission semblable à l'armée de Rhin-et-Moselle en 1794. Montagnard fougueux, il devint, après le 9 thermidor, l'un des chefs du parti populaire, appuya de sa parole le mouvement du 1^{er} prairial, fut arrêté avec Romme, Goujon, Soubrany, etc., se frappa comme eux d'un poignard après sa condamnation, et fut porté mourant sur l'échafaud (18 juin 1795.)

BOURBOUIL s. m. ou **BOURBOUILLES** s. f. pl. (bour-bou-ill, bour-bou-ille, *il mll.*). Pathol. Ampoule produite par la piqure des maringouins, dans les Indes. « Eruption cutanée qui se manifeste, sur les navires, dans certains parages très-chauds et dans certaines colonies indiennes: *Les bourbouilles sont une maladie très-commune dans l'établissement français de Karikal, surtout parmi les Européens, dans les premiers mois de leur arrivée*. (Focillon.)

BOURBOULE (La), village de France (Puy-de-Dôme), arrond. et à 45 kilom. S.-O. de Clermont-Ferrand, sur la rive droite de la Dordogne. Eaux thermales, sulfurees sodiques, chlorurées sodiques, arsenicales, iodo-bromurées et gazeuses, connues très-probablement dès l'époque romaine; en 1460, un hospice existait déjà près de la source. Elles émergent par six sources principales, au pied d'une montagne granitique, à travers un tuf poreux. Leur température varie de 31° 4 à 48° 9.

BOURBOULEZ s. m. (bour-bou-lès). Agric. Variété de raisin blanc, appelée aussi MORNAIN.

BOURBOURG-CAMPAGNE, bourg de France (Nord), arrond. et à 20 kilom. S.-O. de Dunkerque; pop. aggl. 988 hab. — pop. tot. 2,372 hab. Blanchisseries, distilleries, brasseries, fours à chaux; récolte de blé, seigle, lin, colza et betteraves.

BOURBOURG-VILLE, ville de France (Nord), ch.-l. de canton, arrond. et à 18 kilom. S.-O. de Dunkerque; pop. aggl. 2,489 hab. — pop. tot. 2,615 hab. Brasseries, teintureries, tannerie et corroierie, huiles; commerce de lin, beurre et bestiaux.

BOURBOURG (canal de), canal de France (Nord), dans l'arrond. de Dunkerque, a son origine dans l'Aa, vis-à-vis de Bourbourg, et se termine à Dunkerque, où il s'unit au canal de ce nom et à celui de Bergues; parcours de 23 kilom. du S.-O. au N.-E. A son importance comme voie navigable, ce canal en ajoute une plus grande comme moyen d'irrigation et de dessèchement.

BOURBOURIEN, IENNE s. et adj. (bour-bou-ri-ain, i-è-ne). Géogr. Habitant de Bourbourg; qui appartient à Bourbourg ou à ses habitants: *Nos races perchonne et bretonne, boulonnaise et bourbourienne, méritent bien qu'on ne les sacrifie pas au cheval anglais*. (F. Pillon.)

BOURBOUSSON (Théophile - Eugène), homme politique français, né à Gigondas en 1811, fut d'abord attaché comme médecin à l'établissement des eaux thermales de Vac-

queyras, et se fit connaître par le libéralisme de ses opinions. Nommé en 1848 représentant du peuple par le département de Vaucluse, il vota presque constamment avec la droite, appuya la politique de l'Élysée, fut réélu à l'Assemblée législative, et se déclara contre le président lors du conflit qui se termina par le coup d'Etat du 2 décembre. Depuis cette époque, M. Bourbousson a vécu dans la retraite.

BOURBRE (la), petite rivière de France (Isère), naît près du village de Burcin, arrond. de la Tour-du-Pin, passe à Virieu, la Tour-du-Pin, Bourgoin, la Verpillière, et se jette dans le Rhône, à 3 kilom. en amont du confluent de l'Ain, sur la rive opposée, après un cours de 80 kilom. du S. au N.

BOURBRIAC, bourg de France (Côtes-du-Nord), ch.-l. de canton, arrond. et à 11 kilom. S.-O. de Guingamp; pop. aggl. 665 hab. — pop. tot. 4,190 hab. Commerce de bestiaux, chevaux, beurre et suif.

BOURCÉ, ÉE (bour-sé) part. pass. du v. Bourcer: *Voile bourcée*.

BOURCER v. a. ou tr. (bour-sé — rad. *bourse*, à cause de la forme renflée de la voile). Mar. Carguer une voile en partie, pour que le vent arrière ne soit pas masqué, et puisse agir sur une autre voile située en avant. « *Vieux mot*.

BOURCET s. m. (bour-sé). Mar. Voile et mât de misaine, sur les côtes de la Provence et de la Manche. « On dit aussi *voile à bourcet*: *Les voiles à bourcet se voient dehors au chasse-marée, et les lougres en portent aussi*. (De Chesnel.)

BOURCET (Pierre-Joseph), général et tacticien français, né à Yseaux en 1700, mort en 1780. Il fit les campagnes d'Italie et d'Allemagne, et parvint au grade de lieutenant général. La cour le manda plusieurs fois pour le consulter sur des plans de campagne. On a de lui des *Mémoires militaires sur les frontières de la France, du Piémont, de la Savoie, depuis l'embouchure du Var jusqu'au lac de Genève* (1761), et une *Carte topographique du haut Dauphiné*. De plus, c'est avec des fragments écrits par Bourcet qu'on a composé les deux premiers volumes des *Mémoires historiques de la guerre que les Français ont soutenue en Allemagne, etc.* (1757-1762, 3 vol. in-8°).

BOURCETTE s. f. (bour-cè-te). Bot. Syn. de MACHE.

BOURCHELLE s. f. (bour-chè-le). Pêch. Entrée de la tour de dehors d'un bourdiguc.

BOURCHENU (Jean-Pierre MORET DE), marquis de Vallbonnais, magistrat et historien français, né à Grenoble en 1651, mort en 1730. Il eut dans sa jeunesse la passion des voyages, et il trouva le moyen d'aller visiter beaucoup de pays malgré son père. Il revint ensuite à des goûts plus sédentaires, entra dans la magistrature, devint conseiller au parlement de Grenoble, président de la chambre des comptes et conseiller d'Etat. Mais il eut toujours le goût de l'étude, et, quoiqu'il ait eu le malheur de perdre la vue à cinquante ans, il ne cessa pas d'étudier et d'écrire, en dictant à un secrétaire qu'il avait toujours auprès de lui. L'Académie des inscriptions et belles-lettres l'admit en 1728 au nombre de ses membres. Ses principaux ouvrages sont: *Mémoires pour servir à l'histoire du Dauphiné, sous les Dauphins de la maison de La Tour-du-Pin* (1711, in-fol.); *Histoire abrégée de la donation du Dauphiné, avec la chronologie des princes qui ont porté le nom de Dauphins* (1769); les *Mémoires de Trévoux* contiennent en outre plusieurs de ses travaux.

BOURCHIER (Jean), connu aussi sous le nom de lord BERNERS, administrateur et écrivain anglais, né en 1469, mort à Calais en 1532. Henri VIII le nomma gouverneur de Calais et chancelier de l'échiquier. Ce fut lui qui accompagna en France la princesse Marie, fiancée à Louis XII. Il a laissé une traduction en anglais de la *Chronique* de Froissart, un *Traité sur les devoirs des habitants de Calais*, et une comédie ayant pour titre: *Ite in vineam*, qui était, dit-on, souvent représentée après répres, à Calais.

BOURCIER (Jean-Léonard), baron de MONTREUX, magistrat lorrain, né à Verceil en 1649, mort en 1726. Après avoir rempli diverses fonctions, il fut appelé par le duc Léopold pour remplir la charge de procureur général près la cour de Lorraine. Plus tard, il fut nommé premier président et conseiller d'Etat. Il devint le législateur de ce pays, qui lui dut le code qui a gardé le nom de Léopold (1701), et qui comprend la procédure civile, l'instruction criminelle et la police des eaux et forêts. Bourcier fut un des membres du congrès d'Utrecht (1711-1713), et s'y fit remarquer par la loyauté de son caractère et par sa modération. Il fut également ministre plénipotentiaire à La Haye et à Rome. Le duc de Lorraine, qui avait en Bourcier la plus grande confiance, et qui le consultait dans les occasions importantes, le créa baron de Montreux. On a de cet homme éminent: un *Acte d'appel de l'exécution du bref de notre saint-père le pape Clément XI contre l'ordonnance de Son Altesse Royale du mois de juillet 1701* (Nancy, 1703), protestation éloquente et énergique contre les empiètements du pouvoir papal, au sujet d'une censure prononcée par